

	ROLL OVER	
Institution	Etablissement de crédit	
Description	Prêt à moyen ou long terme pour financement d'investissements (partiellement comparable aux avances à termes fixes), permettant une forte flexibilité au niveau des prélèvements et des remboursements ; alternative au crédit d'investissement.	
Objet financé	Surtout investissements immobiliers, matériels ou financiers	
Garantie	En priorité l'objet à financer , avec un complément éventuel sous une autre forme	
Bénéficiaire	Personne morale	Oui
	Indépendant	Non
	Autres éléments	/
Modalités techniques	Montant	Minimum € 250.000 (indicatif)
	Durée	De 2 à 20 ans (indicatif) En fonction notamment de l'objet à financer
	Remboursement	Mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel Possibilité de prélèvement et de remboursement sur mesure Possibilité de conversion en crédit d'investissement avec plan de remboursement fixe
Coûts	Intérêts	Marge de 1-3% (indicatif) sur taux de référence à court terme (Euribor)
	Autres frais	Frais de dossier
Critères	De recevabilité	Réservé aux entreprises d'une certaine maturité / taille
	D'octroi	Critères classiques tels que : crédibilité de l'entreprise/du projet et de l'entrepreneur, secteur, rentabilité, potentiel de croissance, structure financière, capacité de remboursement, objet à financer, apport propre, garantie proposée
Dossier de demande	Introduction	Via entrepreneur
	Documents	Business plan ; plan financier ; annexes
	Durée traitement	1 à 4 semaines (indicatif)
	Autres	/
Lien internet	Institution	Liste établissements de crédit : www.fsma.be + www.febelfin.be Voir aussi www.financementdesentreprises.be
	Ecosubsibru	/

